ELECTIONS PROFESSIONNELLES

CPS ICT - collège 2

Commission Paritaire Spécifique ICT

Du 1er au 8 décembre, vous aurez à élire vos représentants au sein du **collège 2 (TCT)** de la **Commission Paritaire Spécifique ICT.**

La loi de transformation de la Fonction Publique, **contre laquelle la CGT s'est battue**, a modifié le quotidien des personnels, en calquant de plus en plus la Fonction Publique sur les pratiques du privé ; les ICT et TCT sont dorénavant soumis aux lignes directrices de gestion (LDG) en matière de promotion et valorisation des parcours professionnels, retirant ainsi quelques prérogatives à la Commission Paritaire Spécifique ICT, notamment l'étude des recours relatifs à la rémunération et donc aux montants des augmentations personnalisées (AP). Les personnels seront invités à faire des recours administratifs, qui échapperont donc à la vue des élus de la CPS mais vous pourrez compter sur vos élus CGT pour vous conseiller dans la constitution de vos recours. La mise à mal du quasi-statut des ICT va s'amplifier avec l'entrée en vigueur en 2024 de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie. Des changements importants sont annoncés : grilles salariales fonction du poste tenu et non plus de la position de l'agent, entraînant la non prise en compte des compétences et de l'expérience professionnelle, réduction du montant de la prime d'ancienneté pour les TCT, etc. La CGT opposée à cette nouvelle convention collective participe néanmoins au groupe de travail chargé de la déclinaison de cette convention au sein de la DGA et du SiAé en étant force de proposition pour que chacun d'entre vous ne soit pas perdant lors de l'application de cette nouvelle convention rétrograde.

Pour toutes ces raisons, il est primordial d'avoir **enfin des élus CGT à la CPS ICT pour vous représenter et s'engager à vos côtés :**

- La CGT revendique le passage au statut pour tous les contractuels qui le désirent !
- La CGT revendique la refonte des règles de gestion de l'avancement pour une meilleure répartition de l'enveloppe budgétaire :
  - Suppression des quotas de niveaux de valeur;
  - Modification des pourcentages de répartition des AP mais surtout augmentation significative des montants des AP, pour éviter des décalages salariaux importants entre agents au fil du temps.
- La CGT revendique une augmentation du taux de promotion de T-ICT en IC-ICT

élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022

JE VOTE la cgt essentielle pour nos droits pour le service public

Du 1er au 8 décembre 2022, Votez et faites voter CGT

Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT
263, rue de Paris - Case 541 – 93515 Montreuil Cedex
Tel. : 01 55 82 89 00 - Mail : trav-etat@cgt.fr
www.fnte.cgt.fr

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

CPS ICT - collège 2

Commission Paritaire Spécifique ICT

En choisissant la liste CGT, vous aurez des élus qui fondent leurs actions sur vos revendications

LAURENT MAXIME (H)	FLOIRAC - AIA BX
MATHY CORENTIN (H)	AMBERIEU-EN-BUGEY - AIA AB
RAIMBAULT THOMAS (H)	BOURGES – DGA TT
JUSTAFRE PAULINE (F)	FLOIRAC - AIA BX

Du 1er au 8 décembre 2022, Votez et faites voter CGT

Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT
263, rue de Paris - Case 541 – 93515 Montreuil Cedex
Tel. : 01 55 82 89 00 - Mail : trav-etat@cgt.fr
www.fnte.cgt.fr